

Déclaration CFDT-VNF de la DT Strasbourg

A la CSSCT-Locale du 09 décembre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de la CSSCT locale.

En préambule de cette déclaration, la CFDT-VNF souhaite la bienvenue à notre ISST, Frédéric GARCIA, qui a pris ses fonctions au sein de l'établissement depuis le 1er octobre 2024. Nous souhaitons également la bienvenue à la nouvelle assistante sociale, Cécile CAVALIERE, qui aura en charge les secteurs 67-57.

Nous sommes réunis dans cette dernière CSSCT locale de l'année, avec beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes, trop d'inconnus sur notre futur proche.

La CFDT peut se féliciter d'avoir contribué à faire inscrire les RPS comme sujet à traiter en dehors du programme annuel de prévention, celui-ci étant trop important pour être noyé dans la masse. Elle demeure cependant inquiète sur la montée en puissance de situations à risques au sein de notre DT.

Les RPS s'installent à tous les étages, aujourd'hui aucun service, pôle, unité fonctionnelle, n'est épargné. Un constat alarmant dont la CFDT ne peut se satisfaire.

Nous sommes en attente de l'avancement du déploiement du diagnostic RPS, piloté par le cabinet Sémaphore et mené en binôme par l'UFPS & UFRH, en régie. La CFDT veillera à la bonne mise en application du plan d'action suite aux ateliers menés.

La CFDT restera également vigilante quant à la réorganisation des bureaux du Quai de Paris, un sujet complexe où trop de zones d'ombres subsistent et demandent des éclaircissements.

La CFDT fait référence aux contrôles périodiques obligatoires, aux formations incendie et exercices d'évacuation, utilisation d'extincteurs, etc... que nous n'avons pas toujours vu être mis en application... Vous l'aurez compris, s'il est important de faire de la place pour que chaque agent se retrouve dans de bonnes conditions de travail au QdP, il est essentiel de les protéger des risques auxquels ils sont exposés.

Nous tenons également à rappeler lors de cette instance, que malgré de nombreuses relances de la CFDT, les aménagements de lieux de travail pour l'embauche de personnels mixtes ne sont toujours pas aux normes.

La CFDT demande un tableau de suivi de tous les sites avec une liste exhaustive des travaux à réaliser pour répondre à la réglementation du code du travail, afin que l'établissement soit en cohérence avec l'embauche des personnels féminins. La CFDT encourage la mixité dans tous nos métiers, l'égalité homme/femme est une priorité, de ce fait vous devez agir pour palier à ces manquements. La CFDT souhaite également qu'un point d'avancement sur ce sujet, soit fait à chaque CSSCT.

Nous ne doutons pas de votre volonté, mais si nous devons trouver une conclusion à cette déclaration, nous dirions:

Si vous voulez simplement marcher vite, **marchez seul**, mais si vous voulez marcher loin, **Marchons Ensemble**.

Les représentants CFDT à la CSSCT-Locale DT Strasbourg

CFDT-VNF DT STRASBOURG 35, rue Pierre de Coubertin-67015 STRASBOURG

Portable Permanence : 06 74 62 89 94 – Mail : cfdt.dts@vnf.fr

